



Les Rencontres du Toit Citoyen 20 novembre 2008— Programme

8h⁴⁵

ACCUEIL CAFE

Amphithéâtre 3

9h⁰⁰

ALINEA

« Loi du 21 août 2008- Représentativité, processus électoral et droit syndical »

Cette loi révolutionne notre droit syndical. Dans l'entreprise, les changements sont significatifs : condition d'audience électorale pour être représentatifs, nouveaux acteurs syndicaux, conditions de validité des accords, ouverture de la négociation au CE à défaut de DS...

10h⁰⁰

LE GRAND FIDUCIAIRE

« L'analyse économique : un élément de négociation des salaires. »

Le large accès aux éléments économiques et sociaux dont bénéficie l'expert-comptable, ainsi que sa connaissance des performances de l'entreprise et de ses marges de manœuvre, en font le conseil le plus avisé en matière de négociation des salaires. Sachez vous appuyer sur ses analyses et armez-vous pour la négociation !

11h⁰⁰

11h³⁰

CREDIT MUTUEL

« L'Investissement Socialement Responsable »

Qu'est ce qu'une entreprise socialement responsable ? Qu'est ce qu'un entreprise solidaire ? Quelles capacités d'actions pour investir et placer votre argent ?... Conseils et débat autour de ces différentes questions....

12h³⁰

Apéritif en l'honneur de la sortie du Guide sur le Surendettement
En présence de Véronique Neiertz et de Valérie Goutte

13h⁰⁰

Buffet déjeunatoire

14h³⁰

LA CLE

« Vers la fin des 35 heures ? »

10 ans auront été nécessaires pour tordre définitivement le cou aux lois Aubry. En effet, le 21 août a été promulguée la loi portant notamment rénovation de la durée du travail. Ainsi, dès cet automne, et ce comme promis par le gouvernement, les entreprises pourront négocier, individuellement ou collectivement, de larges assouplissements sur : les Forfaits jours - Les Heures supplémentaires - L'Aménagement du temps de travail. Venez vous informer pour défendre au mieux vos collègues, n'attendez plus !

15h³⁰

16h⁰⁰

PROWEBCE

« Gestion des activités et la comptabilité du CE, quels outils ? »

Comment maîtriser les activités en respectant les budgets du CE et tenir une comptabilité adapté à son fonctionnement.

Mais aussi : le Village Partenaires, les animations, les bons plans sorties et loisirs, ... Faites le plein d'idées et de rencontre en un minimum de temps !

Amphithéâtre 2

10h⁰⁰

« ENTRE CE »

Le C.E Marsh a décidé de négocier pour ses salariés mais également pour les adhérents du Toit Citoyen un contrat à l'année avec une compagnie d'assurance afin de couvrir l'intégralité des voyages effectués mais également la couverture des sorties organisées par le C.E.

Découvrez l'offre, rencontrez le CE Marsh et partagez cette nouvelle initiative inter CE

PAUSE

11h³⁰

HARMONIE MUTUELLE

« Mise en place et négociation de la complémentaire santé dans l'entreprise : Attention, derniers délais ! »

La limite de mise en conformité avec les dispositions de la loi Fillon est repoussée au 31 décembre 2008. Les obligations strictes en matière de procédures, le risque de la requalification sociale et fiscale des participations. Focus : Dépenses de santé et évolutions 2008, conséquences pour les assurés du nouveau financement de la CMU.

PAUSE

Buffet déjeunatoire offert à tous les participants en l'honneur du Beaujolais Nouveau !

INSCRIPTIONS

Par mail :
www.toitcitoyen.com

Sur internet :
info@toitcitoyen.fr

Par téléphone :
01 49 07 27 16

Par fax :
01 49 07 27 50

